



Berne, 11.03.2022

Objectifs annuels 2022 de la Commission fédérale pour la qualité (CFQ)

Garantie et encouragement de la qualité des prestations dans l'assurance obligatoire des soins

La Commission fédérale pour la qualité (CFQ) a fixé ses objectifs pour 2022 au cours de la séance du 28 septembre 2021.

Quelques objectifs 2021 n'ont pas pu être finalisés. Ils ont été intégrés aux objectifs 2022-01 à 2022-06. Le numéro de référence entre parenthèses renvoie à l'objectif de 2021.

Réf.	Objectif	Résultat
2022-01 (2021-03)	<p>Travaux de fond en vue d'établir une mesure et un suivi systématiques de la qualité (monitoring) au niveau national</p> <p>La CFQ élabore un concept de mesure et de suivi systématiques de la qualité. Le concept est destiné à servir de ligne directrice à tous les acteurs afin qu'ils puissent développer leurs instruments pour prendre des décisions basées sur des données en ce qui concerne l'amélioration nécessaire. Il suivra une approche systémique et comprendra un système national de monitoring portant sur l'ensemble des domaines de fourniture de prestations et sur les divers aspects de la qualité. Le but de ce monitoring national est de suivre et d'évaluer le degré de réalisation des objectifs quadriennaux ainsi que la mise en œuvre des mesures (conventions de qualité, activité de la CFQ). Se fondant sur un inventaire des normes et des recommandations en matière de mesure de la qualité et d'interventions sur la qualité, le concept indique comment les données devront être recueillies et quels organes (notamment le Conseil fédéral, la CFQ, les parties signataires des conventions de qualité et les fournisseurs de prestations) ont besoin de quelles données pour identifier les points faibles et prendre des décisions, fondées sur ces données, concernant les domaines thématiques nécessitant des améliorations. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les indicateurs de qualité qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement. Il s'inspire de la conception « <i>once only</i> » de l'OFSP, selon laquelle des données recueillies une seule fois se prêtent à des utilisations multiples, et tient compte des activités en cours en lien avec la récolte de données dans le domaine de la santé et des assurances sociales (cf. objectif 2021-04). Il indique comment s'opérera le suivi de la qualité et des mesures d'amélioration, et comment les résultats obtenus seront publiés.</p>	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept.
2022-02 (2021-04)	<p>Poursuite des activités menées par l'OFSP pour développer des indicateurs de qualité</p> <p>La CFQ se charge du développement des indicateurs de qualité et poursuit les activités en cours. Elle charge des tiers de poursuivre le développement des indicateurs de qualité existants dans le domaine des hôpitaux et des EMS, et d'en élaborer de nouveaux pour le domaine des soins à domicile. <i>Elle prend part à l'enquête internationale de l'OCDE « PaRIS survey for Patients with Chronic Conditions »</i> et charge un tiers approprié de la coordination (cf. objectif 2021-03).</p>	La CFQ a attribué les mandats en question.
2022-03 (2021-05)	<p>Étude sur les événements indésirables au sein du système suisse de santé</p> <p>La CFQ attribue un mandat d'étude théorique de faisabilité. Celle-ci servira de base pour réaliser une étude sur les événements indésirables. Cette étude devra fournir des données relatives aux événements indésirables (types, étendue, degré de gravité, évitabilité) lors de la fourniture des prestations, sur lesquelles tous les acteurs pourront se fonder pour prendre des mesures d'amélioration de la qualité. L'étude sera conçue de manière à produire dans toute la mesure du possible des résultats permettant une comparaison internationale.</p>	La CFQ a attribué les mandats en question.

Réf.	Objectif	Résultat
2022-04 (2021-06)	<p>Travaux de fond pour la définition d'un processus de gestion des risques (y c. portefeuille de risques) au niveau national</p> <p>La CFQ élabore un concept de gestion des risques au niveau national. Sur la base d'un état des lieux de tous les domaines de fourniture de prestations, le concept indique comment identifier, analyser et évaluer au niveau national les risques potentiels pour la sécurité des patients, cela afin de prendre, sur la base des données recueillies, des décisions touchant les mesures de réduction des risques qui s'imposent et les domaines concernés. Le concept intègre les acteurs principaux ainsi que les processus et les stratégies de gestion des risques qui ont déjà fait leurs preuves ou qui sont encore en développement.</p>	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept.
2022-05 (2021-08)	<p>Poursuite et application des projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP</p> <p>La CFQ continue d'accompagner les projets et programmes nationaux (Progress!) subventionnés par l'OFSP et garantit l'application systématique, durable et obligatoire des enseignements qui en ont été tirés (cf. objectif 2021-07).</p> <p>Sur la base des programmes nationaux Progress! achevés ainsi que de l'audition de la Fondation Sécurité des patients Suisse et, le cas échéant, d'autres experts, la CFQ donne aux parties signataires des conventions de qualité et aux autorités compétentes des recommandations relatives à l'application des enseignements tirés des projets et programmes nationaux. Elle propose des critères ou des indicateurs susceptibles de refléter le degré d'avancement et le succès de l'application.</p>	La CFQ a donné une recommandation d'application pour chacun des projets et programmes nationaux achevés. Elle a attribué le mandat de réalisation d'au moins deux programmes ou projets et concepts concrets d'application dans les domaines de prestations concernés.
2022-06 (2021-09)	<p>Réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité</p> <p>La CFQ attribue un mandat de réalisation de deux nouveaux programmes nationaux d'application dans le domaine du développement de la qualité. Ceux-ci portent en priorité sur un thème avec un besoin d'agir élevé et appliquent les approches méthodologiques et les manières de procéder définies dans le concept de programmes nationaux (objectif 2021-07).</p>	La CFQ a attribué le mandat de réalisation de deux programmes nationaux de développement de la qualité.
2022-07	<p>Mise en œuvre des programmes nationaux d'élaboration de bases sur la sécurité des patients</p> <p>La CFQ met en œuvre les programmes nationaux d'élaboration de bases (PNB) convenus dans le domaine de la sécurité des patients :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PNB sur la sécurité des patients : surveillance et réduction des risques - PNB sur la sécurité des patients : production et allocation de connaissances 	La CFQ surveille l'avancement des PNB sur la sécurité des patients.

Réf.	Objectif	Résultat
2022-08	<p>Nouveau programme national de mise en application (PNA) sur la sécurité des patients</p> <p>La CFQ charge un tiers d'élaborer un concept pour un nouveau programme national de mise en application sur la sécurité des patients. Condition préalable : nécessité avérée de l'intervention et hypothèse d'impact étayée par des données.</p>	La CFQ a attribué le mandat d'élaboration du concept d'un PNA sur la sécurité des patients.
2022-09	<p>Association plus systématique des utilisateurs des prestations de santé et des patients (<i>Public and Patient Involvement</i>)</p> <p>La CFQ examine les possibilités pour que les intérêts des patients et de la population soient mieux pris en compte dans les processus de décision politiques et entrepreneuriaux et formule des recommandations à cet égard. Il s'agit de tenir compte des expériences faites en Suisse et à l'étranger, d'évaluer différents modèles et d'examiner des adaptations et des possibilités de mise en œuvre dans le contexte suisse.</p>	La CFQ a attribué des mandats correspondants.
2022-10	<p>Les <i>Patient Reported Outcome Measures (PROMs)</i> en tant qu'instrument du développement de la qualité</p> <p>En Suisse, des PROMs sont déjà collectés et utilisés dans différents contextes et de différentes manières. La CFQ attribue un mandat pour le développement et la mise en application des PROMs. Il s'agit avant tout de clarifier les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - saisie longitudinale et intersectorielle au moyen d'une infrastructure numérique et interopérable ; - possibilités d'évaluation et d'utilisation dans différents contextes, en tenant compte de la multimorbidité, des facteurs socioculturels ainsi que des questions juridiques relatives à la protection des données ; - évaluation de l'utilité pour les patients et de l'impact sur le développement de la qualité. 	La CFQ a attribué des mandats correspondants.
2022-11	<p>Concept en vue d'un programme national d'élaboration de bases sur le développement de la qualité</p> <p>La CFQ détermine si des programmes nationaux d'élaboration de bases sur le développement de la qualité sont nécessaires et les possibilités y relatives dans le cadre d'un concept. Ce dernier doit exposer le contenu de ces programmes, les interfaces avec les conventions de qualité et les exigences posées aux responsables potentiels de la mise en œuvre.</p>	La CFQ a attribué des mandats d'élaboration d'un concept de PNB sur le développement de la qualité.